

Message important pour tous les membres CMCM ayant souscrit la couverture optionnelle DENTA & OPTIPLUS !



La participation de la CMCM aux frais dans le cas de la chirurgie réfractive est de 1.000 €/œil.

Afin de vous éviter de devoir payer le montant total de l'intervention, la CMCM a négocié le système du tiers payant avec certains cabinets ophtalmologiques. Afin d'en profiter, il est primordial d'en informer le cabinet avant l'intervention.

À ce jour, le service du tiers payant est disponible dans les cabinets suivants:

- Cabinet de Chirurgie Réfractive Findel (www.augenlaser.lu)
- Centre Ophtalmologique Monterey (www.centromonterey.lu)
- Centre Ophtalmologique Place de Paris (www.copp.lu)
- Smile Eyes à Trèves (www.smileeyes.de/trier)
- Augenerklinik Saar (<http://www.augenlaserklinik-saar.de/>)

Cette liste sera complétée au fur et à mesure des négociations.

MIR SINN DO. FIR JIDDEREEN.

[f](https://www.facebook.com/cmcm_luxembourg) cmcm_luxembourg [@cmcm_lu](https://www.instagram.com/cmcm_lu) [y](https://www.youtube.com/channel/UCMCMLuxembourg) CMCM Luxembourg [t](https://twitter.com/cmcm_lu) cmcm_lu [App](https://www.getapp.com/cmcm)

CMCM
ÄR GESONDHEETSMUTUELLE
ZANTER 1956